No. 49320*

Turkey
and
Kenya

Agreed minutes of the first session of Turkey-Kenya Joint Economic Commission held in Nairobi, Kenya between 26th-28th October 2010. Nairobi, 28 October 2010

Entry into force: *4 August 2011 by the exchange of the said notes*

Authentic text: *English*

Registration with the Secretariat of the United Nations: *Turkey, 27 February 2012*

No UNTS volume number has yet been determined for this record. The Text(s) reproduced below, if attached, are the authentic texts of the agreement /action attachment as submitted for registration and publication to the Secretariat. For ease of reference they were sequentially paginated. Translations, if attached, are not final and are provided for information only.

Turquie
et
Kenya

Procès-verbal approuvé de la première session de la Commission économique mixte Turquie-Kenya tenue à Nairobi, Kenya du 26 au 28 octobre 2010. Nairobi, 28 octobre 2010

Entrée en vigueur : *4 août 2011 par l'échange desdites notes*

Texte authentique : *anglais*

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : *Turquie, 27 février 2012*

* *Numéro de volume RTNU n'a pas encore été établie pour ce dossier. Les textes réproduits ci-dessous, s'ils sont disponibles, sont les textes authentiques de l'accord/pièce jointe d'action tel que soumises pour l'enregistrement et publication au Secrétariat. Pour référence, ils ont été présentés sous forme de la pagination consécutive. Les traductions, s'ils sont inclus, ne sont pas en form finale et sont fournies uniquement à titre d'information.*

[ENGLISH TEXT – TEXTE ANGLAIS]

AGREED MINUTES OF THE FIRST SESSION OF TURKEY/KENYA JOINT ECONOMIC COMMISSION HELD IN NAIROBI, KENYA BETWEEN 26TH-28TH OCTOBER 2010

PREAMBLE

The Joint Economic Commission, established in accordance with the Article 8 of the Agreement on Trade and Economic Cooperation between the Government of the Republic of Turkey and the Government of the Republic of Kenya, held its first session in Nairobi between October 26th -28th, 2010.

The Turkish Delegation was headed by H. E. Ömer Dinçer, Minister for Labour and Social Security and the Kenyan Delegation was headed by Hon. Amb. Chirau Ali Mwakwere, Minister for Trade. The list of the members of the two delegations is attached as Annexes I and II, respectively.

During his visit, H.E. Ömer Dinçer held talks with Hon. Moses Wetang'ula, Minister for Foreign Affairs, Hon. Mohammed Kuti, Minister for Livestock Development, Hon. Amb. Chirau Ali Mwakwere, Minister for Trade, Hon John Kiyonga Munyes Minister for Labour, Hon. Najib Balala, Minister for Tourism , Hon. Mohammed Elmi, Minister for Development of Northern Kenya and other Arid Lands, Hon. Franklin Bett, Minister for Roads and Hon. Farah Maalim Mohammed, Deputy Speaker of the National Assembly of Kenya.

At the Plenary Session, the heads of the two delegations made comprehensive presentations on the recent economic developments in their respective countries and reviewed the overall commercial, economic, technical and cultural relations between the two countries and reaffirmed their determination to further enhance the cooperation in these fields.

The negotiations were conducted in an atmosphere of mutual understanding and cooperation reflecting the traditionally close and brotherly relations between the two countries.

1. **TRADE**

Considering the importance of trade between the two countries and acknowledging the fact that the volume of trade between the two countries is low relative to the potential,both parties discussed and agreed to cooperate in the following areas with a view to expanding bilateral trade and investment:

i. **Joint Business Council**

Both parties expressed their satisfaction for the establishment of Kenya-Turkey Business Council aimed at exploiting the business opportunities that exist in their respective countries. The two sides reiterated the need to enhance cooperation in the exchange of trade and investment delegations, business forums and promotion of partnerships between businessmen, facilitated by the respective national business membership organizations of the two countries.

The Turkish side informed that Mr. Ali Nahit Bozatlı has been appointed by the Foreign Economic Relations Board of Turkey (DEIK) as the co-chairman of the Kenya-Turkey Business Council. In this context, both sides agreed to conclude the necessary arrangements between the Foreign Economic Relations Board of Turkey (DEIK) and the Kenyan National Chamber of Commerce and Industry (KNCC&I) in the earliest possible time in order for the Business Council to operate. It was agreed that the Memorandum of Understanding between DEIK and Kenyan National Chamber of Commerce and Industry needs to be implemented.

ii. Free Trade Agreement

The Turkish side expressed its clear intentions to start Free Trade Agreement negotiations with East African Community (EAC) in order to enhance the economic and commercial relations between Turkey and East African countries.

Since the Republic of Kenya is one of the members of the EAC, the Kenyan side expressed its readiness to give full support to start FTA negotiations between Turkey and East African Community.

iii. Export Promotion Activities

Both sides agreed to encourage Export Promotion Centre of Turkey and Export Promotion Council of Kenya to collaborate in assisting Small and Medium Enterprises (SMEs) to expand exports by training in programmes aimed at improving skills in product development, marketing and value addition for exports among other aspects.

The official institutions responsible for export promotions in both countries demonstrated the willingness to collaborate in assisting SMEs with expertise on market access and development. It was agreed that this will include trade information exchange, training in trade and business skills development and capacity building programs, and technical topics in export promotion. It was further reiterated that this will similarly cover areas such as export product development, international marketing, productivity and value addition practices on strategically prioritized fields among others.

iv. Capacity Building

Both sides agreed to deepen capacity building especially in the training of trade officials in the areas of trade policy and negotiation skills. The Turkish side expressed its willingness to train commercial attachés from Kenya in Turkey within the framework of a specific programme offered by the Undersecretariat for Foreign Trade of Turkey.

v. Special Economic Zones (SEZs)

The Kenyan side sought Turkish assistance in the transformation of Export Processing Zones (EPZs) to Special Economic Zones (SEZs). The Turkish side expressed its support on the transformation issue and its willingness to collaborate in investment activities in the SEZs such as Information and Communications Technology (ICT), pharmaceuticals, automotive, agro-processing and medical supplies.

vi. Foreign Trade Finance

Both sides expressed the importance of developing the banking correspondence relations between the two countries, and agreed to encourage the commercial banks to enhance cooperation.

Both sides agreed to the establishment of a financing facility on commercial terms between the two countries for the export of goods and services from Turkey to Kenya. For the functioning of this mechanism, the Turkish side assigned the Export Credit Bank of Turkey (TURK EXİMBANK) and the Kenyan side assigned IDB Capital Limited, operating as a public bank. In this context, TURK EXIMBANK will allocate a financing facility of up to USD 50 million to IDB Capital Limited under the sovereign guarantee of the Kenyan Government. The terms and conditions of this facility will be subject to the OECD Arrangement and will be settled between the two banks.

vii. Sharing of Technologies

Both sides noted that new technologies and innovation are crucial factors for trade between the two countries and agreed to cooperate in technology and know-how transfer.

viii. Trade Fairs and Buyer/Seller Missions

Both sides stressed the importance of supporting key trade missions, buyer delegations, trade fairs and exhibitions in Turkey and Kenya as a means of assisting companies to do business with each other.

Both sides agreed to continue supporting their business communities for the mutual participation in commercial fairs and exhibitions which will be organized in both countries and the bilateral visits of trade delegations to each country and promised to provide all necessary facilities for organizing these fairs, exhibitions and trade delegations.

The Turkish side informed the Kenyan side on the Fair and Missions Program that Turkey intends to organize in Kenya for the last quarter of 2010 and 2011 and submitted the Program of activities.

ix. Other issues

Both Sides agreed that the two countries need to commence negotiations on the following:

- Agreement on Promotion and Protection of Investments.
- Agreement on Avoidance of Double Taxation and Prevention of Fiscal Evasion, with respect to Taxes on Income.

2. INDUSTRIALIZATION

Both sides agreed that the two countries could cooperate in the following areas:

i. Textiles

Both sides noted that Turkey has a strong textiles industry and Kenya is in the process of reviving its textile industry. Both sides agreed to cooperate in the promotion of transfer of technology in the value chain in ginning, spinning and weaving, as well as garment and fabric manufacturing.

ii. Automotive and Electronics Industries

The two sides agreed to cooperate in Automotive and Electronics Industries being of extreme benefit to the Small and Medium Enterprises.

iii. Shipbuilding Industry

The Turkish side briefed the Kenyan side on the capabilities of the ship-building industry and its current situation in Turkey and expressed its readiness to meet the requests of the Kenyan side on ship-building, repair and maintenance, technology transfer and training.

iv. Leather and Leather products

Both sides agreed to cooperate by exploring modalities of value addition in leather sector. It was noted that this could be achieved by attracting Turkish investors to set up plants in Kenya for transfer of technology. The Turkish side agreed to encourage their investors to explore these opportunities.

v. Capacity Building

Both sides agreed to cooperate in capacity building especially in short-term training courses. The areas identified include value addition in agro-processing, leather and related products, and the textile industry. To enhance productivity and competiveness, it was agreed that the two countries exchange study tours for senior officials to share best practices in cluster development. Further, both sides agreed to share expertise in strategies to promote SMEs, support start-up companies, models for transfer of technology, role of intellectual property rights in innovation and industrial incubation for start-ups.

vi. Development of Small and medium Enterprises (SMEs)

Both sides agreed that the Turkish Side considers directing development assistance to the Small and Medium Enterprises (SMEs) to cater specifically for the Youth and Women in Kenya through Small and Medium Scale Industry Development and Support Administration (KOSGEB) of Turkey.

Both sides, agreed to develop a working program, between Small and Medium Scale Industry Development and Support Administration (KOSGEB) of Turkey and its Kenyan counterpart(s) in order to further develop the existing relations between the two countries.

In line with this, the two sides indicated the importance of supporting programmes aimed at SME promotion and enterprise support as well as exchange of experts.

vii. Standardization

The Turkish side stated its desire to strengthen relations between the Kenya Bureau of Standards (KEBS) and the Turkish Standards Institute, and presented a draft cooperation agreement between the two institutions. It was agreed that the draft should be forwarded to the Kenya Bureau of Standards for consideration.

3. TRANSPORT

i. Aviation Matters

Both sides expressed their satisfaction at the conclusion of the Agreement on Civil Aviation between Kenya and Turkey and identified flight safety and aviation security as areas of further cooperation. The Kenyan side noted that this could be attained through training and exchange of information. Relevant courses could include training of government inspectors in flight safety and flight operations, airworthiness officers, personnel licensing officers and approved training organizations inspectors. In aviation security, both sides agreed to exchange information in emerging trends in aviation security quality audits and quality assurance.

ii. 5th Freedom Air Traffic Rights

Emphasizing the importance of air transport, especially direct flights between Istanbul and Nairobi, Turkish side informed Kenyan side that Turkish Airlines submitted its request regarding the extension of Istanbul-Nairobi line to Entebbe and Dar es Salaam. Furthermore, underlining the importance of direct cargo flights, the Turkish side informed that Turkish Airlines is keen to start cargo flights to Nairobi in March 2011.

The Kenyan side noted that it was important for the Turkish authorities to specify their requirements. Kenyan side reiterated that there is need to initiate talks on amending the

Bilateral Air Service Agreement (BASA) with a view to reaching a mutually agreeable resolution. In addition, both sides agreed that the issue can be handled by the civil aviation authorities of both countries.

iii. Maritime Affairs

Considering the necessity for cooperation among Member States of the International Maritime Organization (IMO), both sides confirmed their readiness for further cooperation. The Kenyan side requested assistance from Turkish side on practical training for both deck and engine cadets in the following areas

- Equipment for simulation and practical training on simulation in Turkish Maritime Institutions.
- Equipment on GMDSS (Global Maritime Distress Safety System)
- Seaboard training on various types, size, engine kW of ships for both deck and engine cadets. This training will approximately benefit 5 (five) deck cadets and 5 (five) engine cadets per year.
- Shipyard and workshop training for engineer cadets

Turkish side stated that these requests would be conveyed to the relevant authorities for consideration.

4. ENERGY

Noting that energy is central to competitiveness of economies, both sides agreed to initiate cooperation in the energy sector, especially in geothermal, hydro and renewable energy.

5. AGRICULTURE

Both sides discussed the draft Memorandum of Understanding (Memorandum of Understanding (MOU)) which had been proposed by the Turkish side and after fruitful deliberations and minor amendments the document was signed.

The agreed areas of cooperation included the following:

a). Plant production and protection

b). Animal husbandry and health

c). Food industry – agro-processing

d). Research, Rural development, Irrigation and Extension services;

e). Promotion of joint ventures in the field of agriculture between the private sectors of each country;

The cooperation will be in form of:

i. Exchange of information, visits, experts, research, study and training

ii. Organization of seminars, symposia, exhibitions and conferences

Both sides agreed to improve agricultural relations, promote value addition and trade in agricultural products and share information and expertise in the various fields of agriculture. To fast-track the spirit of agricultural cooperation, the Turkish side proposed to convene the first Joint Technical Meeting in Ankara.

6. HEALTH

i. Medical Services

The Memorandum of Understanding (MOU)) on Cooperation in Health was signed by the Minister for Health of the Republic of Turkey and the Minister for Foreign Affairs of the Republic of Kenya in February 2009 in which the two countries agreed to cooperate in the following broad areas:

i. Exchange of information on best practices in health care delivery

ii. Exchange of delegations and health experts/specialists

iii. Investment in and promotion of health technology and health delivery systems

iv. Training and human resource development in the area of health

v. Other areas of cooperation in the field of health and medical sciences upon agreement

In July 2010, during further bilateral consultations between the two countries, both sides agreed to focus on four specific areas namely:

i. Training and Research
ii. ICT strengthening in the hospitals
iii. Strengthening of Health Management Systems
iv. Hospital equipment supply

The Kenyan side further requested for full scholarships for health workers for both long and short courses in the following specialties:

i. Ophthalmology
ii. ENT
iii. Obstetrics & Gynaecology
iv. General Surgery
v. Paediatric Surgery
vi. Orthopaedic Surgery
vii. New Born CareChest Medicine
viii. Critical Care Medicine and Trauma
ix. Intensive care

Further, the Kenyan side requested the Turkish Government to consider provision of hospital equipment and assistance in enhancing ICT application in hospitals.

The Turkish side agreed to consider additional areas of cooperation, especially in infrastructure development by extending credit for putting up hospitals and plants that manufacture medical equipment and pharmaceutical products in Kenya. The Turkish side further emphasized that cooperation could be extended to the provision of medicine and medical equipment to Kenya.

ii. Public Health and Sanitation

The Kenyan side expressed interest in cooperation with the Turkish side in the following areas:

i. Training and human development in Public Health
ii. Exchange of best practices and training in prevention and control of non communicable diseases e.g. Cancer, Diabetes and Asthma
iii. Cooperation in the field of operational research and implementation of research findings between scientific and medical institutions in the two countries.
iv. Water & Sanitation and Food Technology training.

7. IMMIGRATION

The Kenyan side acknowledged that the ease of movement of persons is critical in trade in goods and services, and in view of the fact that Kenya grants Turkish passport holders visas on application at the port of entry, the Kenyan side requested that Turkey considers issuing visas to Kenyan passport holders at the port of entry.

8. DEVELOPMENT COOPERATION

Turkish International Cooperation and Development Agency (TIKA)

Both sides agreed to strengthen and intensify their existing cordial relations through development cooperation, with TIKA as the coordinating agency, in the areas which will be agreed upon mutual consent.

The Kenyan side expressed the interest to use the South Eastern Anatolian Project model, with appropriate modifications, for the development of Northern Kenya. In this respect, the Kenyan side requested cooperation in the development of a master plan covering the lower

Tana Basin incorporating the counties of Garissa, Ijara and Tana River with River Tana as the focal point.

Both countries agreed to engage in the development of the master-plan as well as small scale result-oriented projects to be identified at a later stage. The Terms of Reference will be agreed upon by a team of experts from both countries who will meet in Turkey in the near future.

The Kenyan side noted with appreciation the assistance provided by Turkey within the framework of the TIKA Africa Agricultural Development Program , the first two phases of which consisted of a 'High Level Agricultural Partnership Meeting and 'Training of Trainers . Both sides expressed their desire to implement the third and final phase of the program in which a pilot project will be identified and realized in the nearest future.

9. CONTRACTING AND CONSULTING SERVICES

The Turkish side made a comprehensive presentation on the capabilities, experiences and know-how of the Turkish companies in the field of construction and consultancy services and expressed its desire to participate effectively in the projects such as roads, bridges, housing, dams, airports, irrigation, energy and other similar fields in Kenya. The Turkish side also submitted a non-paper regarding the "Turkish Contracting and Consulting Services" to inform Kenyan side of the cooperation possibilities in these sectors.

10. PUBLIC PROCUREMENT

The Turkish side sought Kenya's assistance in participating in public procurement of services and goods.

11. FOREIGN AFFAIRS

Considering the importance of building capacity in all spheres of diplomacy, and with respect to the Memorandum of Understanding (MOU) between the Foreign Service Institute of Kenya and the Turkish Foreign Service Training College, it was agreed that comprehensive action plans detailing various activities would be formulated to expedite the implementation of the Memorandum of Understanding (MOU). Both sides also agreed that the Foreign Service Institute of Kenya and the Embassy of Turkey in Kenya should work out the specific areas of cooperation.

12. TOURISM

Desiring to develop cooperation in the field of tourism, a Memorandum of Understanding on Tourism was signed by both sides for cooperation in the following areas:-

a) Tourism Investment
b) Tourism Promotion and Marketing
c) Improvement of Quality of Hotel Accommodation
d) Tourism Research and Development
e) Development of Rural and Cultural Exchange
f) Exchange Programs
g) Exchange of Information
h) Establishment of a Joint Committee

13. SCIENCE & TECHNOLOGY

Acknowledging the importance of scientific and technological cooperation in promotion of social and economic development of both countries, a draft agreement on science and technological cooperation was tabled. Both sides agreed to continue with negotiations on the draft agreement with a view to concluding the said agreement.

14. CULTURE,EDUCATION, MASS MEDIA, YOUTH AND SPORTS

Desiring to strengthen the existing friendly relations and to promote a better understanding of the life, history and cultural heritage of their peoples, both Sides agreed

to continue discussions to finalize an Agreement on Cooperation in the Field of culture, education, mass media, youth and sports.

The two sides agreed to hold the Second Session of the Kenya/ Turkey Joint Economic Commission in Ankara, Turkey in 2012 on dates to be mutually agreed upon through diplomatic channels.

Done and signed in Nairobi, Kenya on 28th October, 2010, in two originals in the English Language.

FOR THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF TURKEY

H.E ÖMER DINÇER
MINISTER FOR LABOR AND SOCIAL SECURITY

FOR THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF KENYA

HON. AMB. CHIRAU ALI MWAKWERE
MINISTER FOR TRADE

[TRANSLATION – TRADUCTION]

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE MIXTE TURQUIE-KENYA, TENUE À NAIROBI (KENYA) DU 26 AU 28 OCTOBRE 2010

Préambule

La Commission économique mixte, créée conformément à l'article 8 de l'Accord relatif à la coopération commerciale et économique entre le Gouvernement de la République turque et le Gouvernement de la République du Kenya, a tenu sa première session à Nairobi du 26 au 28 octobre 2010.

La délégation turque était dirigée par S.E. Ömer Dinçer, Ministre du travail et de la sécurité sociale et la Délégation kenyane était dirigée par S.E. Chirau Ali Mwakwere, Ministre du commerce. La liste des membres des deux délégations est jointe en annexes I et II, respectivement.

Lors de sa visite, S.E. Ömer Dinçer a eu des entretiens avec l'honorable Moses Wetang'ula, Ministre des affaires étrangères, l'honorable Mohammed Kuti, Ministre du développement des ressources animalières, S.E. Chirau Ali Mwakwere, Ministre du commerce, l'honorable John Kiyonga Munyes, Ministre du travail, l'honorable Najib Balala, Ministre du tourisme, l'honorable Mohammed Elmi, Ministre du développement du Nord du Kenya et des autres terres arides, l'honorable Franklin Bett, Ministre de l'infrastructure routière et l'honorable Farah Maalim Mohamed, Vice-président de l'Assemblée nationale du Kenya.

Lors de la Session plénière, les chefs des deux délégations ont fait des exposés détaillés sur les récents développements économiques dans leurs pays respectifs, ont examiné l'ensemble des relations commerciales, économiques, techniques et culturelles entre les deux pays et ont réaffirmé leur détermination à renforcer la coopération dans ces domaines.

Les négociations ont été menées dans une atmosphère de compréhension et de coopération mutuelles reflétant les relations traditionnellement étroites et fraternelles entre les deux pays.

1. Commerce

Compte tenu de l'importance du commerce entre les deux pays et reconnaissant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays est faible par rapport au potentiel, les deux parties ont discuté et convenu de coopérer dans les domaines suivants en vue de développer le commerce et les investissements bilatéraux.

i. Conseil d'entreprises commun

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction concernant la mise en place du Conseil d'entreprises Kenya-Turquie, visant à exploiter les opportunités d'affaires qui existent dans leurs pays respectifs. Les deux parties ont réaffirmé la nécessité de renforcer la coopération dans l'échange de délégations commerciales et d'investissement, les forums

d'affaires et la promotion de partenariats entre les hommes d'affaires, facilités par les associations d'entreprises nationales respectives des deux pays.

La partie turque a indiqué que M. Ali Nahit Bozatli a été nommé par la Commission des relations économiques extérieures de la Turquie (DEIK) en tant que co-président du Conseil d'entreprises Kenya-Turquie. Dans ce contexte, les deux parties ont convenu de conclure les accords nécessaires entre la Commission des relations économiques extérieures de la Turquie (DEIK) et la Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya (KNCC&I) dans les plus brefs délais pour que le Conseil d'entreprises puisse exercer ses fonctions. Il a été convenu que le Mémorandum d'accord entre DEIK et la Chambre nationale de commerce et de l'industrie du Kenya doit être mis en œuvre.

ii. Accord de libre-échange

La partie turque a exprimé ses intentions claires d'entamer des négociations concernant l'Accord de libre-échange avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) afin de renforcer les relations économiques et commerciales entre la Turquie et les pays d'Afrique de l'Est.

La République du Kenya étant l'un des membres de la CAE, la partie kenyane a exprimé sa disponibilité à apporter son plein appui pour entamer des négociations concernant une Zone de libre-échange entre la Turquie et la Communauté d'Afrique de l'Est.

iii. Activités de promotion des exportations

Les deux parties ont convenu d'encourager le Centre de promotion des exportations de la Turquie et le Conseil de promotion des exportations du Kenya à collaborer pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à développer les exportations par la formation dans des programmes visant à améliorer les compétences en matière de développement de produits, marketing et création de la valeur ajoutée pour les exportations, entre autre aspects.

Les institutions officielles chargées de la promotion des exportations dans les deux pays ont démontré une volonté de collaborer en vue d'aider les PME avec l'expertise en matière d'accès aux marchés et de développement. Il a été convenu que cela inclura les échanges d'informations commerciales, la formation en commerce et le développement des compétences en affaires et des programmes de renforcement des capacités, et des sujets techniques en matière de promotion des exportations. Il a également été rappelé que cela couvrira aussi, entre autres, des domaines tels que le développement de produits à l'exportation, la commercialisation internationale, la productivité et les pratiques de création de valeur ajoutée dans les domaines prioritaires stratégiques.

iv. Renforcement des capacités

Les deux parties ont convenu d'approfondir le renforcement des capacités, en particulier concernant la formation des responsables commerciaux dans les domaines de compétences de politique commerciale et de négociation. La partie turque a exprimé sa volonté de former des attachés commerciaux du Kenya en Turquie dans le cadre d'un programme spécifique offert par le Sous-secrétariat du Commerce extérieur de la Turquie.

v. Zones économiques spéciales (ZES)

La partie kenyane a demandé l'aide de la Turquie dans la transformation de Zones franches industrielles (ZFI) en Zones économiques spéciales (ZES). La partie turque a exprimé son soutien pour la question de la transformation, et sa volonté de collaborer à des activités d'investissement dans les ZES, dans des domaines tels que les Technologies de l'information et de la communication (TIC), les produits pharmaceutiques, l'automobile, l'agroindustrie et les fournitures médicales.

vi. Financement du commerce extérieur

Les deux parties ont souligné l'importance de développer les relations de correspondance bancaire entre les deux pays, et ont convenu d'encourager les banques commerciales à améliorer la coopération.

Les deux parties ont convenu de la mise en place d'une facilité de financement à des conditions commerciales entre les deux pays pour l'exportation de biens et services en provenance de Turquie vers le Kenya. Pour le fonctionnement de ce mécanisme, la partie turque a nommé la Export Credit Bank de Turquie (TURK EXlMBANK) et la partie kenyane a désigné IDB Capital Limited, exerçant comme banque publique; dans ce contexte, la TURK EXlMBANK allouera une facilité de financement à hauteur de 50 millions de dollars à la IDB Capital Limited en vertu de la garantie souveraine du Gouvernement kenyan. Les conditions générales de cette facilité seront soumises à l'Arrangement OCDE et seront réglées entre les deux banques.

vii. Coopération technologique

Les deux parties ont noté que les nouvelles technologies et l'innovation sont des facteurs cruciaux pour le commerce entre les deux pays et ont convenu de coopérer dans le transfert de technologie et de savoir-faire.

viii. Foires commerciales et Missions acheteur et vendeur

Les deux parties ont souligné l'importance de soutenir les missions commerciales clés, les délégations d'acheteurs, les foires commerciales et les expositions en Turquie et au Kenya comme moyen d'aider les entreprises à faire des affaires les unes avec les autres.

Les deux parties ont convenu de continuer à soutenir leurs communautés des affaires pour la participation mutuelle aux foires commerciales et expositions qui seront organisées dans les deux pays, et pour les visites bilatérales de délégations commerciales dans chaque pays, et ont promis de fournir toutes les facilités nécessaires pour l'organisation de ces foires, expositions et délégations commerciales.

La partie turque a informé la partie kenyane du programme de foires et de missions que la Turquie entend organiser au Kenya pour le dernier trimestre de 2010 et 2011 et a présenté le programme d'activités.

ix. Divers

Les deux parties ont convenu que les deux pays doivent entamer des négociations sur les questions suivantes :

Accord sur la promotion et la protection des investissements.

Accord en vue d'éviter la double imposition et pour la prévention de l'évasion fiscale, en matière d'impôts sur le revenu.

2. Industrialisation

Les deux parties ont convenu que les deux pays pourraient coopérer dans les domaines suivants :

i. Textiles

Les deux parties ont noté que la Turquie possède une industrie textile solide, et le Kenya est en cours de relance de son industrie textile. Les deux parties ont convenu de coopérer pour la promotion du transfert de technologies dans la chaîne de valeur concernant l'égrenage, la filature et le tissage, ainsi que la fabrication d'habits et de tissu.

ii. Industries automobile et électronique

Les deux parties ont convenu de coopérer dans les industries automobile et électronique, puisqu'elles sont extrêmement avantageuses pour les petites et moyennes entreprises.

iii. Construction navale

La partie turque a informé la partie kenyane des capacités de l'industrie de la construction navale et de sa situation actuelle en Turquie, et a exprimé sa disposition à répondre aux demandes de la partie kenyane en matière de construction navale, réparation et entretien, transfert de technologie et formation.

iv. Cuir et produits en cuir

Les deux parties ont convenu de coopérer en explorant les modalités de création de la valeur ajoutée dans le secteur du cuir. Il a été noté que cela pourrait être réalisé en incitant les investisseurs turcs à construire des usines au Kenya pour le transfert de technologie. La partie turque a décidé d'encourager ses investisseurs à explorer ces opportunités.

v. Renforcement des capacités

Les deux parties ont convenu de coopérer en matière de renforcement des capacités, en particulier dans les formations à court terme. Les domaines identifiés comprennent la création de valeur ajoutée dans l'industrie agro-alimentaire, du cuir et des produits connexes et du textile. Pour améliorer la productivité et la compétitivité, il a été convenu que les deux pays organisent des voyages d'études pour les hauts fonctionnaires afin de partager les meilleures pratiques en matière de développement de regroupement d'entreprises. En outre, les deux parties ont convenu de partager leur expertise dans les stratégies de promotion des PME, pour soutenir les jeunes entreprises, pour les modèles de transfert de technologie, concernant le rôle des droits de propriété intellectuelle dans l'innovation et l'incubation industrielle pour les nouvelles entreprises.

vi. Développement des petites et moyennes entreprises (PME)

Les deux parties ont convenu que la partie turque envisage de diriger l'aide au développement pour les petites et moyennes entreprises (PME) pour prendre en charge spécifiquement les jeunes et les femmes au Kenya à travers l'Administration de développement et de soutien à l'industrie de petite et moyenne échelle (KOSGEB) de la Turquie.

Les deux parties ont convenu d'élaborer un programme de travail entre l'Administration de développement et de soutien à l'industrie de petite et moyenne échelle (KOSGEB) de la Turquie et ses homologues du Kenya, afin de développer davantage les relations existantes entre les deux pays.

Dans cette optique, les deux parties ont souligné l'importance des programmes de soutien visant à la promotion des PME et au soutien de l'entreprise, ainsi que l'échange d'experts.

vii. Normalisation

La partie turque a déclaré sa volonté de renforcer les relations entre le Bureau des normes du Kenya (KEBS) et l'Institut turc de normalisation, et a présenté un projet d'accord de coopération entre les deux institutions. Il a été convenu que le projet serait transmis au Bureau des normes du Kenya pour examen.

3. Transport

i. Questions liées à l'aviation

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à la conclusion de l'Accord sur l'aviation civile entre le Kenya et la Turquie, et ont identifié la sûreté des vols et la sécurité de l'aviation en tant que domaines pour le renforcement de la coopération. La partie kenyane a noté que cela pourrait être atteint à travers la formation et l'échange d'informations. Les cours pertinents peuvent inclure la formation des inspecteurs du gouvernement en sécurité des vols et opérations de vol, des agents de navigabilité, des agents chargés des autorisations du personnel, et des inspecteurs d'organismes de formation agréés. En matière de sécurité aérienne, les deux parties ont convenu d'échanger des informations concernant les tendances émergentes dans les audits de la qualité de la sécurité de l'aviation et l'assurance de la qualité.

ii. Droits de trafic aérien de cinquième liberté

Soulignant l'importance du transport aérien, en particulier les vols directs entre Istanbul et Nairobi, la partie turque a informé la partie kenyane que Turkish Airlines a présenté sa demande relative à l'extension de la ligne Istanbul-Nairobi à destination d'Entebbe et Dar es-Salaam. En outre, soulignant l'importance de vols directs de transport des marchandises, la partie turque a informé que Turkish Airlines souhaite commencer les vols de transport de marchandises vers Nairobi en mars 2011.

La partie kenyane a noté qu'il était important pour les autorités turques de spécifier leurs exigences. La partie kenyane a réitéré qu'il est nécessaire d'engager des discussions sur la modification de l'Accord bilatéral sur les services aériens (ABSA) pour parvenir à une solution mutuellement acceptable. En outre, les deux parties ont convenu que la question peut être prise en charge par les autorités de l'aviation civile des deux pays.

iii. Affaires maritimes

Compte tenu de la nécessité d'une coopération entre les États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), les deux parties ont confirmé leur disposition à avoir une plus grande coopération. La partie kenyane a demandé l'aide de la partie turque sur la formation pratique à la fois pour les cadets de pont et de moteurs dans les domaines suivants :

a) Équipement pour la simulation et la formation pratique sur la simulation dans les institutions maritimes turques.

b) Équipements sur le SMDSM (Système mondial de détresse et de sécurité en mer)

La formation sur le port d'embarquement sur différents types, tailles, moteurs kW des navires à la fois pour les cadets de pont et de moteur. Cette formation sera offerte à près de 5 (cinq) cadets de pont et 5 (cinq) cadets de moteur par an.

c) Formation de chantier naval et atelier pour les cadets ingénieurs.

La partie turque a déclaré que ces demandes seraient transmises aux autorités compétentes pour examen.

4. Énergie

Notant que l'énergie est au cœur de la compétitivité des économies, les deux parties ont convenu de lancer une coopération dans le secteur de l'énergie, en particulier l'énergie géothermique, hydroélectrique et les énergies renouvelables.

5. Agriculture

Les deux parties ont discuté du projet de Mémorandum d'accord qui avait été proposé par la partie turque. Le document a été signé après délibérations fructueuses et des modifications mineures.

Les domaines de coopération convenus étaient les suivants :

a) La production et la protection des végétaux;

b) L'élevage et la santé animale;

c) L'industrie alimentaire - agro-alimentaire;

d) La recherche, le développement rural, l'irrigation et les services de vulgarisation;

e) La promotion de coentreprises dans le domaine de l'agriculture entre les secteurs privés de chaque pays;

La coopération sera sous forme de :

i. Échange d'informations, de visites, d’experts, de recherche, d'études et de formation.

ii. Organisation de séminaires, de colloques, d'expositions et de conférences

Les deux parties ont convenu d'améliorer les relations agricoles, de promouvoir la création de valeur ajoutée et le commerce des produits agricoles et de partager les informations et l'expertise dans les différents domaines de l'agriculture. En vue d'accélérer l'esprit de la coopération agricole, la partie turque a proposé de convoquer la première réunion technique conjointe à Ankara.

6. Santé

a) Services médicaux

Le Mémorandum d'accord sur la Coopération en matière de santé a été signé par le Ministre de la santé de la République de Turquie et le Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya en février 2009, dans lequel les deux pays ont convenu de coopérer dans les domaines suivants :

i. Échange d'informations sur les meilleures pratiques en matière de prestation de soins de santé

ii. Échange de délégations et d'experts/spécialistes de la santé

iii. Investissement et promotion des technologies de la santé et des systèmes de soins

iv. Formation et développement des ressources humaines dans le domaine de la santé

v. D'autres domaines de coopération dans le domaine des sciences de la santé et médicales après accord

En juillet 2010, lors de nouvelles consultations bilatérales entre les deux pays, les deux parties ont convenu de se concentrer sur quatre domaines spécifiques, à savoir :

i. La formation et la recherche

ii. Le renforcement des TIC dans les hôpitaux

iii. Le renforcement des systèmes de gestion de la santé

iv. La fourniture d'équipements d'hôpital

La partie kenyane a demandé, en outre, des bourses complètes pour les travailleurs de la santé pour les cycles longs et courts dans les spécialités suivantes :

i. Ophtalmologie

ii. ORL

iii. Obstétrique et gynécologie

iv. Chirurgie Générale

v. Chirurgie pédiatrique

vi. Chirurgie orthopédique

vii. Soins aux nouveau-nés

viii. Médecine respiratoire

ix. Médecine de soins intensifs et de traumatologie

x. Soins intensifs

En outre, la partie kenyane a demandé au Gouvernement turc d'envisager la fourniture de matériel hospitalier et l'assistance dans le renforcement de l'application des TIC dans les hôpitaux.

La partie turque a décidé d'examiner d'autres domaines de coopération, notamment en ce qui concerne le développement des infrastructures par l'octroi de crédits pour la création d'hôpitaux et d'usines fabriquant des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques au Kenya. La partie turque a par ailleurs souligné que la coopération pourrait être étendue à la fourniture de médicaments et de matériel médical au Kenya.

b) Santé publique et assainissement

La partie kenyane a exprimé son intérêt dans la coopération avec la partie turque dans les domaines suivants

i. Formation et développement humain en Santé publique

ii. Échange des meilleures pratiques et formation en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles, par exemple le cancer, le diabète et l'asthme

iii. Coopération dans le domaine de la recherche opérationnelle et la mise en œuvre des résultats de la recherche entre les institutions scientifiques et médicales dans les deux pays

iv. Eau et assainissement et formation en technologie alimentaire.

7. Immigration

La partie kenyane a reconnu que la facilité de circulation des personnes est essentielle pour les échanges de biens et de services, et en raison du fait que le Kenya accorde aux titulaires de passeports turcs des visas sur demande au point d'entrée, la partie kenyane a demandé que la Turquie envisage de délivrer des visas aux détenteurs de passeports kenyans au port d'entrée.

8. Coopération au développement

Agence turque de coopération et de développement international (TIKA)

Les deux parties ont convenu de renforcer et d'intensifier leurs relations cordiales existantes grâce à la coopération au développement, avec TIKA en tant qu'organisme de coordination, dans les domaines qui seront convenus d'un commun accord.

La partie kenyane a exprimé l'intérêt d'utiliser le modèle du projet de l'Anatolie du Sud-est, avec les modifications appropriées, pour le développement du Nord du Kenya. À cet égard, la partie kenyane a demandé une coopération pour l'élaboration d'un plan directeur couvrant le bassin inférieur du Tana, intégrant les comtés de Garissa, Ijara et fleuve Tana, avec le fleuve Tana comme point focal.

Les deux pays ont convenu de s'engager dans l'élaboration du plan directeur, ainsi que pour des projets à petite échelle axés sur les résultats devant être identifiés à un stade ultérieur. Les Termes de référence seront convenus par une équipe d'experts des deux pays qui se réuniront en Turquie dans un proche avenir.

La partie kenyane a noté avec satisfaction l'assistance offerte par la Turquie dans le cadre du Programme de développement agricole en Afrique de TIKA, dont les deux premières phases consistaient en une Réunion de partenariat agricole de haut niveau et la Formation des formateurs. Les deux parties ont exprimé leur volonté de mettre en œuvre la troisième et dernière phase du programme dans lequel un projet pilote sera identifié et réalisé dans un proche avenir.

9. Services de passation de marchés et de consultation

La partie turque a fait une présentation complète sur les capacités, les expériences et le savoir-faire des entreprises turques dans le domaine de construction et de services de consultation, et a exprimé son désir de participer efficacement à des projets tels que la construction de routes, de ponts, de logements, de barrages, d'aéroports, dans les domaines de l'irrigation, de l'énergie et d'autres domaines similaires au Kenya. La partie turque a également présenté un document officieux sur les « Services turcs de passation de marchés et de consultation » afin d'informer la partie kenyane des possibilités de coopération dans ces secteurs.

10. Marchés publics

La partie turque a demandé l'assistance du Kenya pour participer aux marchés publics de biens et services.

11. Affaires étrangères

Compte tenu de l'importance du renforcement des capacités dans tous les domaines de la diplomatie, et en ce qui concerne le Mémorandum d'entente entre l'Institut de services extérieurs du Kenya et le Collège de formation des services extérieurs turc, il a été convenu que des plans d'action complets détaillant diverses activités seraient élaborés pour accélérer la mise en œuvre du Mémorandum d'entente. Les deux parties ont

également convenu que l'Institut de services extérieurs du Kenya et l'Ambassade de Turquie au Kenya détermineront les domaines spécifiques de coopération.

12. Tourisme

Désireux de développer la coopération dans le domaine du tourisme, un Mémorandum d'entente sur le tourisme a été signé par les deux parties pour la coopération dans les domaines suivants :

a) Investissement dans le tourisme

b) Promotion et marketing du tourisme

c) Amélioration de la qualité de l'hébergement à l'hôtel

d) Recherche et développement du tourisme

e) Développement des échanges en milieu rural et culturel

f) Programmes d'échange

g) Échange de renseignements

h) Mise en place d'un Comité mixte

13. Science et Technologie

Reconnaissant l'importance de la coopération scientifique et technologique dans la promotion du développement social et économique des deux pays, un projet d'accord sur la coopération scientifique et technologique a été présenté. Les deux parties ont convenu de poursuivre les négociations sur le projet d'accord en vue de le conclure.

14. Culture, éducation, médias de masse, jeunesse et sport

Désireux de renforcer les relations amicales existantes et de promouvoir une meilleure compréhension de la vie, de l'histoire et du patrimoine culturel de leurs peuples, les deux parties ont convenu de poursuivre les discussions afin de finaliser un Accord de coopération dans le domaine de la culture, de l'éducation, des médias, de la jeunesse et des sports.

Les deux parties ont convenu de tenir la Deuxième session de la Commission économique mixte Kenya/Turquie à Ankara, en Turquie, en 2012, à des dates devant être convenues mutuellement par la voie diplomatique.

FAIT et signé à Nairobi, au Kenya, le 28 octobre 2010, en deux exemplaires originaux en langue anglaise.

Pour le Gouvernement de la République de Turquie :

Omer Dincer
Ministre du Travail et de la sécurité sociale

Pour le Gouvernement de la République du Kenya :

Chirau Ali Mwakwere
Ministre du Commerce